AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG (Tél. 34-14-63 Poste 93)
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

6 Août 1962.

Supplément n° 1 au bulletin du mois d'Août 1962.

POMMES DE TERRE.

/Avertissement/

MILDIOU - Cette maladie ne s'est pas encore manifestée, néanmoins, les conditions météorologiques des jours derniers peuvent provoquer une attaque tardive dont les conséquences seraient désastreuses, étant donné la tubérisation déjà avancée des plantes.

Un traitement est conseillé dès réception de la présente note, en utilisant l'un des produits mentionnés sur la liste remise à chaque abonné.

Pour le cas où des taches apparaîtraient à l'approche de la maturité, il est recommandé, afin d'éviter les contaminations des tubercules, de procéder au défanage.

Les fanes peuvent être coupées à la faux ou à la faucheuse et sorties de la parcelle, ou mieux, détruites à l'aide de produits chimiques, à savoir :

- Chlorate de soude 20 à 25 kg/ha utilisé en pulvérisation.
- D.N.P.B. 4 à 5 litres à l'ha.
- D.N.C. 20 à 25 kg à l'ha, à employer de préférence par beau temps.
- Pentachlorophénol 20 kg à l'ha.
- Diquat (Réglone) 3 à 5 litres à l'ha.

Tous ces produits s'utilisent en solution en pulvérisant 700 à 800 litres à l'ha.

V I G N E .

MILDIOU

Etendre à l'ensemble du vignoble le traitement conseillé dans notre dernière note.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
J. BERNARD et J.M. GRENOUILLOUX

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
J. HARRANGER

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Cité Administrative/Directeur-Gérant : L. BOUYX.

